

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 13/12/2023  
ID Télétransmission : 033-213300635-20231212-134255-DE-1-1

Date de mise en ligne : 15/12/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 12  
décembre 2023  
D-2023/409**

**Aujourd'hui 12 décembre 2023, à 14h08,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 17H50 à 18H10

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Céline PAPIN présente sauf de 14h26 à 15h05

Monsieur Maxime GHESQUIERE présent à partir de 16h00, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 18h15, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 18h40 .

### **Excusés :**

Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

## **Programmation Projets de Prévention de la Délinquance. Subventions de projets. Autorisation. Décision. Signature**

Monsieur Marc ETCHEVERRY, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville souhaite poursuivre le travail de prévention de la délinquance dans nos quartiers de façon adaptée et partenariale. Au-delà de l'approche globale déployée qui articule les réponses de sécurité et de médiation sociale, il est important de comprendre les phénomènes et de les prévenir à moyen et long terme auprès de habitants. Il est aussi capital d'accompagner les actions et les initiatives sur le territoire.

Aussi la ville souhaite ici soutenir les projets qui s'inscrivent pleinement dans notre stratégie pour :

- Des actions de prévention de la délinquance auprès des jeunes :

Grand Parc : Installer une dynamique de responsabilisation au Grand parc auprès de la quarantaine de jeunes mineurs ayant des comportements inciviles voire violents sur le secteur, en leur proposant une mise au travail via des chantiers participatifs portés par l'Association Utopik Factory : en lien avec les habitants, le club de prévention spécialisé, le centre d'animation et les médiateurs, mettre en place un programme d'urbanisme transitoire pour accompagner la réhabilitation du centre commercial (en cours fin prévue 26-27) et les changements d'usages. Il s'agit de 5 chantiers durant 4 semaines en lien avec les habitants du secteur, des animations en direction des jeunes in situ pour occupation positive de l'espace public.

Bordeaux sud : Pour répondre aux problématiques de rixes entre certains jeunes collégiens se déroulant au Jardins de l'Ars et dans les immeubles en construction d'Euratlantique : 60 élèves de 5ème du collège Belcier vont bénéficier du Projet Luna, projet soutenu par la prévention spécialisée, et la médiation sociale. Le Projet Luna vise à prévenir les violences dans les relations filles / garçons et à favoriser une attitude critique et participative : 4 séquences dans chaque classe pour la création d'espaces d'apprentissage et de réflexion sur l'identification et l'expression des émotions ;

Centre-ville : Aller vers les jeunes en errance et en grande vulnérabilité du centre-ville avec l'association du CEID Addictions - Comité d'Étude et d'Information sur la Drogue et les Addictions – dont la file active est d'une cinquantaine de jeunes. Au travers de maraudes en journée et parfois en soirée les éducateurs spécialisés vont au-devant des jeunes et réalisent des actions de la prévention/ réduction des risques et/ou de l'orientation. Ces rencontres sont aussi l'occasion de faire entrer des jeunes dans des dispositifs tel que le travail alternatif payé à la journée (TAPAJ) ; une quarantaine de jeunes concernés par le dispositif.

Prévenir le risque prostitutionnel chez les mineurs : l'association Le Cri est une structure qui développe un projet de coordination d'un réseau d'acteurs socio-éducatifs favorisant la connaissance de ce phénomène et sa prévention. Le groupe de travail régulier réunit 170 participants, et les actions de sensibilisation sont en directions de 500 personnes. Les publics les plus représentés sont les professionnels en lien avec les jeunes des secteurs de la protection de l'enfance, prévention de la délinquance, éducation nationale, médico-social, santé sexuelle et psychique, animation jeunesse, secteur associatif, des étudiants (environ 50) et des membres de la société civile (environ 35).

- Des actions à destination des personnes les plus vulnérables et précaires :

Hyper centre et secteur Gintrac : Permettre à une trentaine de personnes sans emploi voire sans logement, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail très courts en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle, c'est ce que propose l'association Inernet. Les agents de service vont œuvrer pour la propreté urbaine en réalisant des actions de nettoyage en centre-ville sur les sites utilisés pour la consommation de stupéfiants et les regroupements : collecte des déchets (seringue, emballage etc.) et maintien du niveau hygiène et seront payés à la journée, via le

dispositifs "Premières heures de chantier".

- Des actions de prévention et de réduction des risques :

Via la prévention des addictions : l'association ADMAA accompagne les noctambules durant leur trajet dans le tramway avec un caddy musical afin d'échanger de manière conviviale et originale. Chaque jeudi, les équipes rencontrent en moyenne 250 personnes : majorité d'étudiants âgés de 18 à 25 ans (public cible, autant d'hommes que de femmes). Les thèmes abordés sont divers et relatifs aux consommations (suralcoolisation et stupéfiants), à la sexualité (relations femmes / hommes avec la notion de consentement, prévention des maladies sexuellement transmissibles) et l'utilisation des réseaux sociaux. Les deux items les plus évoqués par les étudiants sont l'alcool et la sexualité.

Au-delà de ces aides financières, la ville, à travers la coordination de son mission Prévention Médiation, propose un accompagnement des porteurs de projets afin notamment de créer des synergies autour des axes d'interventions de la nouvelle Stratégie territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, des territoires et des publics concernés.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à adopter le programme tel que présenté en annexe.

A attribuer aux organismes cités sur le tableau joint les sommes mentionnées pour un montant global de 55 900 €.

<b>Porteur</b>	<b>Montant</b>
Utopik Factory	10 000 €
Insert'net	10 000 €
CEID	17 000 €
ADMAA	9 500 €
Projet Luna	2 100 €
Le CRI	7 300 €
<b>TOTAL</b>	<b>55 900 €</b>

A faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes.

A faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes, sur le budget 2023, chapitre 65 – article 65748 – fonction 420

A signer tout document lié à la présente délibération.

**ADOpte A LA MAJORITE**  
VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 décembre 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Marc ETCHEVERRY**

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2022	
NOM DES BENEFICIAIRES	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
CEID	2 506,00 €
ADMAA	43 002,00 €
Mouvement le CRI	132,00 €